

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-51-2025

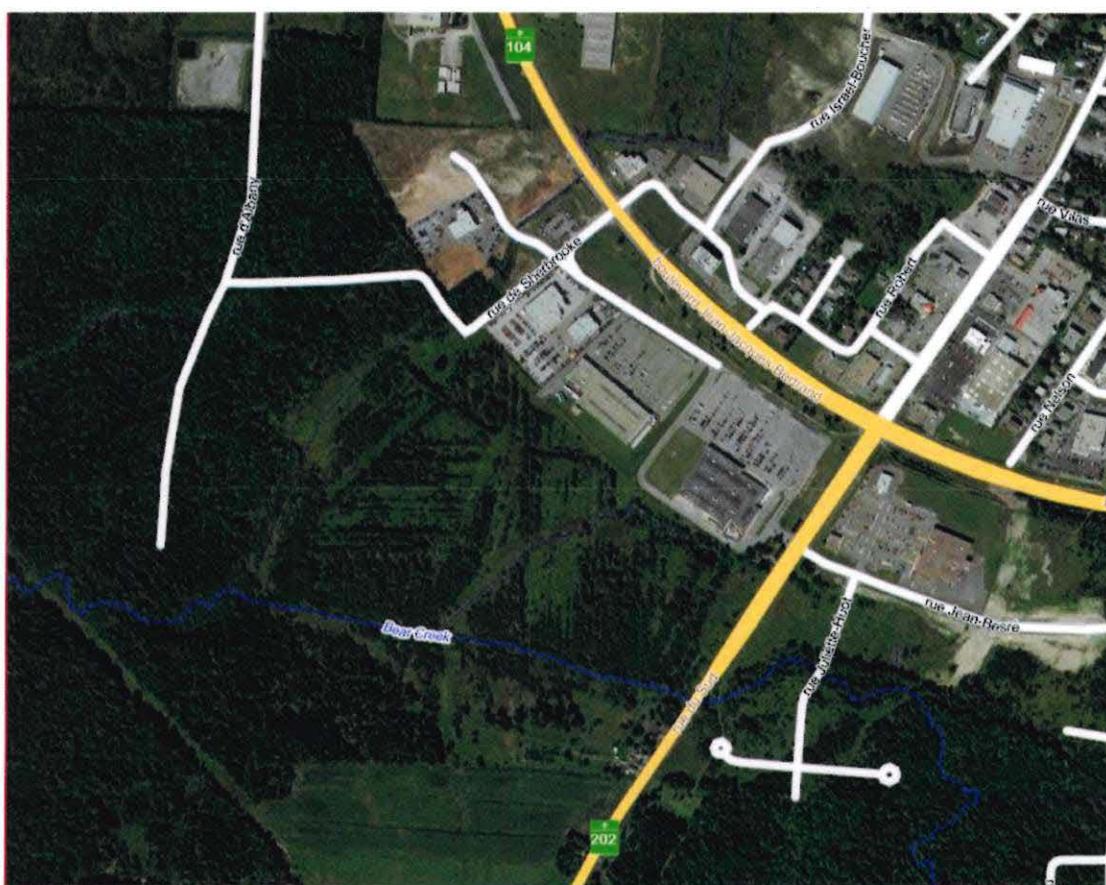
**RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-51-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1841 AFIN DE CRÉER LA ZONE Cc-3, D'AUTORISER CERTAINS USAGES SPÉCIFIQUES EN LIEN AVEC LES VÉHICULES LOURDS DANS LE SECTEUR DE LA RUE DE SALABERRY, AINSI QUE LES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION DANS LA ZONE Cbb-5, SECTEUR COMPRENANT UNE PORTION DE LA RUE DE SHERBROOKE.**

Avis est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le 2 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté par la résolution numéro 444-09-2025, le projet de règlement numéro 1841-51-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 1841 afin de créer la zone Cc-3, d'autoriser certains usages spécifiques en lien avec les véhicules lourds dans le secteur de la rue de Salaberry, ainsi que les établissements de restauration dans la zone Cbb-5, secteur comprenant une portion de la rue de Sherbrooke.

Ce projet a pour principaux objets :

1. De créer une nouvelle zone **Cc-3** à même une partie de la zone **Cc-1** de manière à permettre les usages de la classe **C42 – Services de véhicules lourds**, incluant notamment les établissements servant à la location, la vente, l'entretien de véhicules dans le secteur de la rue de Salaberry. Toutefois, certains usages de reconditionnement de véhicules non compatibles seront expressément exclus.
2. D'autoriser la classe d'usage **C71 – Restauration** dans la zone **Cbb-5**, qui inclut notamment une portion de la rue de Sherbrooke, située au nord du boulevard Jean-Jacques-Bertrand.

Le secteur concerné, par la disposition 1.) ci-haut, situé au sud du boulevard Jean-Jacques-Bertrand englobant la rue de Salaberry et une partie des rues de Sherbrooke et du Sud, est identifié ci-dessous :



Secteur de la zone Cc-1 – notamment rue de Salaberry

Le secteur concerné, par la disposition 2.) ci-haut, situé au nord du boulevard Jean-Jacques-Bertrand englobant une partie de la rue de Sherbrooke et de la rue Israel-Boucher, est identifié ci-dessous :



Secteur de la zone Cbb-5, notamment portion nord de la rue de Sherbrooke

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **mercredi, 17 septembre 2025 à 18 h 30** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le [projet](#) ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville ou à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Cowansville, ce 8 septembre 2025.

  
L'assistant-greffier,  
Jean-Pascal Rousseau